

# DEVENIR ENSEIGNANT !

A la rentrée 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République entre en application,

Dans ce cadre, les IUFM disparaissent et de nouvelles structures sont mises en place : les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ).

De nouveaux Masters sont mis en œuvre : les Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEÉF).

Pour l'académie de Lille, cela se traduit par...

## Une nouvelle structure : l'ÉSPÉ Lille Nord de France

Cette école prend place au sein du Pôle de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de l'académie de Lille (PRES Université Lille Nord de France) qui regroupe l'ensemble des universités du Nord-Pas de Calais.

Les services administratifs de l'ÉSPÉ Lille Nord de France sont situés à Villeneuve d'Ascq.



ÉSPÉ Lille Nord de France

365 bis rue Jules Guesde – BP 50458 – 59658 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tel : 03 79 86 00 – [www.espe-lnf.fr](http://www.espe-lnf.fr)

## Avant le Master, quelle licence choisir ?

Pour devenir Professeur des écoles, le plus naturel c'est de préparer une des licences correspondant aux disciplines enseignées à l'école.

Toutes les licences, y compris les licences pluridisciplinaires, permettent de demander une admission en Master.

Pour devenir Conseiller Principal d'Éducation, il est conseillé de passer par une licence de préférence en sciences de l'éducation, en sociologie ou en psychologie.

Pour devenir Professeur de l'enseignement du second degré, il est souhaitable de préparer une mention de licence adaptée à la filière et à la discipline ou aux disciplines d'enseignement que vous avez choisies. Certains parcours ou spécialités de mention vous seront conseillés par votre université.

## Comment se préparer au métier d'enseignant ?

Chaque fois que l'université propose dans ses parcours Licence des unités d'enseignement de pré-professionnalisation aux métiers d'enseignant, de didactique, d'épistémologie ou d'histoire des disciplines, il vous est fortement recommandé de les suivre.

Le métier d'enseignant est un métier de communication et de dialogue, ouvert sur la société et la jeunesse. Développez donc aussi votre ouverture sur le monde (activités socio-culturelles, associations, stages en entreprise, séjours à l'étranger), ainsi que vos capacités à communiquer (expression écrite et orale, technologies de la communication, informatique et audiovisuel, langues étrangères, etc.).

Vous envisagez de travailler avec des enfants ou des adolescents, participez dès maintenant à des activités éducatives, sportives et d'animation. Vous pouvez aussi vous engager dans des formations de type BAFA.

## Un nouveau dispositif pour se préparer à entrer dans le métier

Les étudiants boursiers à partir de la deuxième année de licence qui s'engagent à se présenter aux concours de l'enseignement organisés par l'État peuvent candidater aux Emplois d'Avenir de Professeur, rémunérés, pour des missions d'appui éducatif dans les écoles et les établissements scolaires.

Le contrat Emploi d'Avenir de Professeur a une durée de 12 mois, renouvelable 2 fois au maximum pour un temps de travail de référence fixé à 12 heures hebdomadaires en moyenne.

Les missions confiées aux bénéficiaires évoluent progressivement pour se rapprocher des compétences exigées par le métier.

## Le nouveau Masters : les Masters M&EF

Les nouveaux Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) sont pilotés au sein du PRES par l'ESPÉ Lille Nord de France.

Les Masters M&EF proposent 3 mentions :

- Premier degré (Professeur des Écoles)
- Second degré (Professeur des Lycées et Collèges, Professeur des Lycées Professionnels, Professeur des Lycées Techniques)
- Encadrement éducatif (Conseiller Principal d'Éducation)

- Pratiques et ingénierie de la formation (dans et hors Éducation Nationale)

Les Masters MEÉF visent \* o+,ectifs

- Préparer un diplôme universitaire BAC +5 permettant d'accéder à un doctorat
- Acquérir des compétences et des expériences professionnelles
- Préparer les épreuves de concours de recrutement

Les concours étant placés en M1, l'étudiant admis au concours devient fonctionnaire stagiaire dès le M2. Il travaille à mi-temps au sein d'une école ou d'un établissement et est rémunéré à temps plein.

## ' e nouveau( concours

Les épreuves des concours évoluent vers plus de professionnalisation.

Les calendriers, les conditions et les modalités d'inscription sont fixés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

L'inscription au Master ne vaut pas inscription au concours qui doit se faire par le site du Ministère : - - -.education."ouv.fr

Un interlocuteur unique !our l'inscri!tion : l'ÉSPÉ Lille Nord de France

L'inscription passe par l'ÉSPÉ - Lille Nord de France ([www.espe-Inf.fr](http://www.espe-Inf.fr)), quelle que soit la mention du Master visée et quels que soient les universités et les sites où vous souhaitez suivre votre formation.



**Université Lille Nord de France**

Pôle de Recherche  
et d'Enseignement Supérieur